

La voix de Ports

Bulletin Spécial Associations - N°19 Bis- Octobre 2015

Le club de l'amitié

Bilan financier de l'année 2014

Nombre d'Adhérents en 2014 : 42

Montant de la Cotisation 2014 : 12 €



| RECETTES | | DEPENSES | |
|--------------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------|
| Cotisations annuelles | 528€ | Timbres annuels | 233.7€ |
| Cotisations bi mensuelles | 552€ | Gâteaux anniversaire | 293.35€ |
| Dons | 343€ | Gâteaux réunions bi mensuelles | 65.41€ |
| Intérêts du livret | 140.66€ | boissons | 127.64€ |
| Fond de caisse | 160€ | Réunion aînés ruraux | 36€ |
| Concours belote 8 mars | 1749.2€ | Concours belote 8 mars | 1167.76€ |
| Repas du 3 Avril | 1317€ | Repas 3 avril | 1891.1€ |
| Concours belote 15 novembre | 1775.6€ | Concours belote 15 novembre | 808.13€ |
| Repas 4 décembre | 1775€ | Repas 4 décembre | 2292.3€ |
| Recettes diverses | 22.6€ | Dépenses diverses | 50.94€ |
| | | Indemnités | 210€ |
| | | Repas gratuit 16 septembre | 1230€ |
| TOTAUX | 8363.06€ | TOTAUX | 8406.33€ |
| Déficit : | 43.27€ | | |
| En caisse au 31 12 2014 | 11824.18€ | | |



| MEMBRES DU BUREAU 2015 | |
|------------------------|-----------------------|
| Présidente | Edith POUJAUD |
| Vice Présidente | Raymonde MARCHE |
| Secrétaire | Guy ANGUILLE |
| Secrétaire Adjt | Guy CHEVALARIA |
| Trésorière | Jeannine FOUCTEAU |
| Trésorière Adjt | Jacqueline CHEVALARIA |



PROGRAMME 2015

| | |
|-------------|----------------------|
| 7 Mars | Belote |
| 2 Avril | Repas de Printemps |
| 6 Juin | Sortie à SAUMUR |
| 29 Octobre | Sortie à L'ANGE BLEU |
| 14 Novembre | Belote |
| 4 Décembre | Repas d'hiver |

Les manifestations passées de 2015 ont rencontré un vif succès, la belote avec ses 216 participants, le repas avec ses 94 convives, la sortie à Saumur avec 35 personnes et 55 inscriptions pour l'Ange Bleu.



Les comptes 2014 ont été vérifiés par notre Commissaire aux Comptes Monsieur BAULU.



Un coup de chapeau à Gilberte CHAMPIGNY, Présidente d'Honneur, et son bureau pour la bonne gestion du Club. Je tiens à remercier les membres du bureau pour leur aide et soutien, les membres actifs ainsi que les coups de main précieux des membres du Comité d'Animation et de l'Etoile Sportive. Nous nous sommes rendus à l'Assemblée Générale le 9 mars 2015, à Montlouis, de Générations Mouvement, le 16 mars 2015 à la réunion de secteur, le 24 avril 2015 à une formation pour les président(e)s, secrétaires et trésorier(e)s à Tours, le 14 octobre 2015 au repas inter club à Champigny-sur-Veude et le 12 octobre à une formation spécifique pour l'organisation de voyages. Le 18 février 2015 les décisions de ne plus payer le 1 € symbolique aux réunions bimensuelles et l'annulation du repas gratuit ont été prises à l'unanimité .



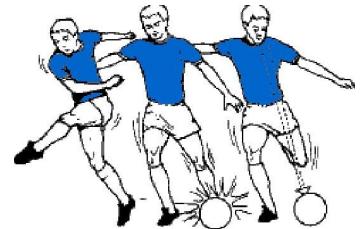
L'Etoile Sportive - Bilan 2014/2015



La saison 2014/2015 de l'étoile sportive est satisfaisante avec des résultats corrects , surtout en fin de saison .

Ses effectifs sont stables avec 21 seniors , 12 dirigeants et 14 jeunes de 6 à 15 ans . Ses résultats sont aussi dus à l'entente avec Nouâtre, qui se déroule normalement, un club de foot ne peut plus actuellement survivre s'il n'est pas en entente ou groupement .

Pour le groupement des jeunes l'APFSM (Association Promotion des jeunes Footballeurs Sainte-Mauriens) , le nouveau président Champigny Pascal voit ses effectifs passer de 233 licenciés à 195 en raison de la sortie des clubs de Pouzay et Sainte Catherine. Il espère bien faire rebondir ce groupement et combler le trou d'ici la fin de saison 2015/2016.



Bilan Financier 2014/2015 :

| | |
|-------------|--------------------|
| Dépenses : | 15 843,45 € |
| Recette : | 16 961,27 € |
| Bénéfices : | 1117,82 € |

Sur le Compte : **8227,42 €**

| | |
|--------------------|------------------|
| Saison 2013/2014 : | 7293,54 € |
| Saison 2012/2013 : | 6893,11 € |



Ambition Saison 2015/2016 :

Améliorer les résultats des 2 équipes séniors en terminant dans les 5 premiers du classement.

Engager une équipe supplémentaire en vétérans réservée aux joueurs de 35 ans et plus.

Faire évoluer des équipes jeunes sur toutes les infrastructures du groupement aussi bien des matchs que des entraînements.

Le terrain de foot et les vestiaires de Ports-sur-Vienne étant en travaux pour la saison 2015/2016 , tous les entraînements, les matchs jeunes et séniors, se déroulent à Nouâtre.

Le stade et les vestiaires de Nouâtre sont, certains weekend, subbockés par les matchs jeunes et séniors. L'étoile sportive a pour ambition de fusionner avec le club de Nouâtre pour faciliter le secrétariat et la comptabilité. Ils souhaitent pouvoir disposer des futurs locaux de Ports pour la saison 2016/2017 afin d'équilibrer les effectifs et les frais sur les deux sites.

L'étoile sportive, en entente avec Nouâtre, cherche à augmenter ses effectifs sur toutes les catégories Jeunes, Séniors, Vétérans et Dirigeants.

Pour tout renseignement ou inscription :

Champigny Pascal au 06 77 30 98 77 ou

Champigny Dominique au 06 81 18 13 98



Association des chasseurs et propriétaires 2015



OUVERTURE DE LA CHASSE

Saison 2015-2016 À L'occasion de l'ouverture de la saison de chasse 2015-2016, la fédération nationale des chasseurs présente un point sur l'actualité du monde cynégétique et sur l'état du gibier en France. L'état du gibier Le lièvre et le faisan seront incontestablement les champions de cette ouverture de la chasse pour la saison

ATTENTION AU RISQUE DE TULARÉMIE

Face à l'augmentation du nombre de cas humains de tularémie observé en France depuis plusieurs mois, la Direction générale de la santé (DGS), l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) souhaitent informer les populations à risque, en particulier les chasseurs, et rappeler les principales mesures de prévention. Au 4 septembre 2015, l'InVS a déjà répertorié 71 cas de tularémie contre 57 en 2014, et une moyenne annuelle de 45 cas déclarés depuis 2003. Les cas de tularémie identifiés en 2014 et 2015 présentent des caractéristiques similaires à ceux des années précédentes, sans signe de gravité particulier. Les régions les plus touchées sont le grand Ouest (18 cas en Pays de la Loire, 9 cas respectivement en Bretagne, Centre et Poitou-Charentes) et la zone Picardie (20 cas)/Champagne-Ardenne (9 cas).

La tularémie est une maladie qui se transmet soit par contact direct avec des animaux sauvages contaminés (le plus souvent des lièvres), soit par piqûre de tique, ou à partir d'un environnement contaminé par des déjections animales (urines de rongeurs), en particulier en zone rurale. Les principales voies d'entrée de la bactérie sont l'inoculation ou l' inhalation. La maladie se manifeste après 2 à 4 semaines d'incubation par de la fièvre, une augmentation de la taille des ganglions lymphatiques, et parfois un ulcère cutané. Plus rarement, une conjonctivite ou une pneumonie peuvent survenir. En Europe, en raison de la circulation de souches bactériennes peu virulentes, la tularémie est une maladie de très bon pronostic avec un traitement antibiotique approprié.

Les chasseurs représentent une population plus exposée, notamment lors des opérations de dépeçage et d'éviscération du gibier, c'est pourquoi la Direction générale de la santé (DGS), l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) rappellent les mesures de prévention suivantes :

- porter des vêtements à manches et jambes longues pour les activités de loisirs en forêt, et rechercher les tiques sur la peau au retour des activités de plein air ;
- éviter de chasser des animaux apparemment faibles ou malades en vue de leur consommation ;
- porter systématiquement des gants étanches pour réaliser le dépeçage et l'éviscération du gibier, nettoyer méticuleusement le couteau - en conservant les gants - , se laver soigneusement les mains et les avant-bras après ces opérations ;
- en cas de blessure accidentelle lors du dépeçage ou de l'éviscération, la plaie doit être immédiatement nettoyée au savon et à l'eau ;
- cuire à cœur la viande de gibier avant de la consommer.
- enfin, en cas de symptômes évocateurs tels que la fièvre associée à des ganglions de taille augmentée ou une plaie cutanée cicatrisant difficilement, il convient de consulter un médecin et de lui mentionner l'activité de chasse.

Liens utiles :

Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes : <http://www.sante.gouv.fr/tularemie.html>

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : <http://www.oncfs.gouv.fr/Reseau-SAGIR-ru105>

Institut de veille sanitaire : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Zoonoses/Tularemie/Donnees-epidemiologiques>

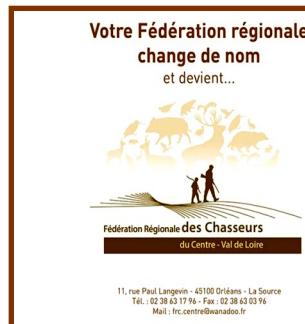


<http://www.chasseursducentre.fr/fdc37/>



La chasse apaisée sur le territoire communal

Après quelques rencontres, un accord a été trouvé entre l'association des chasseurs et propriétaires de Ports et le secteur privé pour partager le territoire de façon lisible en évitant les enclaves.



Le Comité d'animation

Le 04/10/2014 a eu lieu notre concours de belote. Tous les participants sont repartis avec un lot de viande.



Le 29/11/2014 une soirée paëlla a été organisée. Une soirée sous le signe de la convivialité.



Le 07/12/2014 a eu lieu le noël des enfants. Les bénéfices de nos manifestations ont permis à tous les enfants de 0 à 11 ans de recevoir un cadeau remis par le père noël. Ce dernier a fait son arrivée en calèche. Un spectacle a été proposé aux enfants, parents, grands parents.

Nous avons commencé 2015 par une soirée bretonne le 07/02/2015. Soirée sous le signe de la convivialité et de l'échange. le groupe le "bal des champs" nous avait fait l'honneur d'être là et nous a permis de s'initier aux danses bretonnes.



Le 17/05/2015 a eu lieu notre journée festive où jeunes et moins jeunes étaient conviés à s'amuser et partager tout type de jeux.



Le 21/06/2015 nous avons organisé notre brocante. Sous une journée ensoleillée les exposants étaient au rendez vous ainsi que les visiteurs.

Prochaines manifestations :

Le 28/11/2015 : soirée paëlla - les cartes sont en vente. Vous pouvez contacter le Président M. SUTEAU au 02.47.65.18.42 ou 06 99 73 14 52



Le 13/12/2015 : noël des enfants avec spectacle et arrivée du père noël

Bilan 2015 du Comité d'animation de Ports sur Vienne



| Manifestations | Dates | Dépenses | Recettes | Bénéfices |
|------------------|------------|------------------|-------------------|------------------|
| Belote | 04/10/2014 | 224,81 € | 410,40 € | 185,59 € |
| Paëlla | 29/11/2014 | 3760,35 € | 4673,90 € | 913,55 € |
| Noël des enfants | 07/12/2014 | 1073,63 € | 172,30 € | -901,33 € |
| Soirée Bretonne | 07/02/2015 | 2754,55 € | 3563,80 € | 809,25 € |
| Journée Festive | 17/05/2015 | 759,99 € | 997,40 € | 237,41 € |
| Brocante | 21/06/2015 | 1418,41 € | 1972,38 € | 553,97 € |
| TOTAL: | | 9991,74 € | 11790,18 € | 1798,44 € |